

Communiqué de presse d'AgriGenève

Inventaire des parcelles enclavées Une contribution des milieux agricoles pour résoudre la crise du logement.

Origine de la démarche

La démarche d'AgriGenève, qui vise à dresser un inventaire des parcelles agricoles dites « enclavées », s'inscrit dans le contexte difficile que traverse Genève en terme de pénurie de logements. Elle démontre que les milieux agricoles sont réceptifs à ce problème. Elle part du constat que certaines parcelles agricoles sont entourées de zones bâties, rendant ainsi la pratique de l'agriculture délicate au regard des problèmes de voisinage qu'elle peut engendrer. Il est dès lors apparu opportun au comité d'AgriGenève de dresser un inventaire de ces parcelles, de manière à ce qu'en cas de nécessité, elles puissent être proposées en priorité pour des déclassements. Il va de soi que cette démarche n'est pas impérative et que tout déclasserment doit faire l'objet d'un processus de concertation, plus particulièrement avec les communes concernées. AgriGenève répond ainsi également en partie aux demandes de la motion 1499 déposée en août 2004 qui demandait le déclasserment de zone agricole en zone périurbaine afin de résoudre la crise du logement.

La zone agricole

La zone agricole, telle que définie par la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, n'est pas un espace vide servant de réserve foncière pour l'édification de logements ou d'infrastructures. C'est l'espace sur lequel les agriculteurs déploient une activité économique d'importance : la production des aliments, donc des calories, utiles à nourrir la population locale. Ce point revêt une importance particulière dans un contexte où la demande ne cesse de s'accroître sur le plan mondial et la menace d'une crise alimentaire se fait de plus en plus pressante. A côté de ses prestations marchandes, l'agriculture offre aux citoyens des prestations d'intérêt général en terme d'entretien de l'espace rural et de garantie d'un cadre de vie de grande qualité. C'est particulièrement le cas à Genève où chaque citoyen « urbain » peut accéder, en quelques minutes, à une campagne utile à l'exercice de ses loisirs.

Le déclasserment n'est pas l'unique solution à la crise du logement

On entend souvent dire que la zone agricole genevoise est un tabou. D'autres parlent de « muraille verte ». Beaucoup présentent le déclasserment de la zone agricole comme la seule solution pour résoudre la crise du logement. Il est utile de rappeler ici que le sol est un bien non renouvelable et que le déclasserment massif est un principe qui ne s'inscrit pas dans celui du développement durable. Le déclasserment doit donc rester une ultime mesure, lorsque toutes les autres ont été épuisées. Or Genève possède encore de gros potentiels de logement sans porter atteinte à la zone agricole. Pensons ici à des projets de densification ou à la surélévation d'immeubles.

La démarche d'AgriGenève, qui pourrait permettre à terme, l'édification de 1'500 logements est donc une des mesures qui permettra de sortir de la crise du logement.

Pour terminer, cette démarche a été l'occasion de travailler dans le cadre d'un partenariat fructueux avec les collaborateurs du domaine de l'aménagement du territoire qui ont mis à la disposition des milieux agricoles leurs outils et leurs compétences.

Contact : François Erard, directeur, 022 939 03 10